



Décompte efin de location

Par **euji33**, le **08/07/2013** à **09:49**

Bonjour,

j'ai quitté un appartement que me louait Nexity, fin Juin et j'ai reçu le décompte de fin de location il y a quelques jours. Sur celui ci figurait des travaux que je considèrent comme abusifs sur le plan du coût, au regard de l'état d'entrée mais je ne peux rien y faire!!

Par contre Nexity me facture 23 euros des frais administratif de notification aux impôts de mon déménagement!!

-Un je trouve la somme exorbitante au vu de l'acte!!

-deux est ce une obligation pour une agence immobilière de prévenir les impôts du déménagement de leurs locataires?

-trois est il normal de facturer ainsi cet acte que par ailleurs je n'ai vu cela chez aucune autre agence et j'ai déménagé 17 fois en 30 ans!!!

Quel est mon recours si cette pratique s'avère abusive?

merci d'avance pour vos réponses.